

ÎLES DU PONANT



XAVIER DUBOIS

YEU
UN NOUVEAU NAVIRE
POUR L'ÎLE D'YEU

ÎLE-AUX-MOINES
LES MÉGALITHES EN LICE
POUR L'UNESCO

BATZ
L'ÎLE SAUVE SA
SECONDE CLASSE



AIX



YEU



HŒDIC



HOUAT



ARZ



ARZ



BELLE-ÎLE-EN-MER



GROIX

LES
GLÉNAN

SEIN



MOLÈNE



OEUESSANT



BATZ



BRÉHAT



CHAUSEY



ÉDITO

“SANS VIE À L’ANNÉE, QUEL SERAIT L’ATTRAIT DE NOS ÎLES ?”

Nous sommes heureux de vous présenter la 7e édition de notre *Journal des îles*. L’objectif est, comme pour les précédents numéros, de vous offrir des témoignages sur le dynamisme de ces confettis de terre épars dans le long des côtes de la Manche et de l’Atlantique que sont les îles du Ponant. Vous le découvrirez dans cette édition, les domaines sont multiples dans lesquels les îles s’illustrent et prennent les choses en main. Si le tourisme demeure une activité déterminante, la vie à l’année reste l’objectif prioritaire et indispensable de l’avenir des îles. Sans vie à l’année, sans toutes les activités qui permettent de maintenir des services, des entreprises, un territoire en état et des îliens, quel serait l’attrait de nos îles si elles étaient désertées dès l’automne pour ne reprendre vie que pour préparer la saison touristique au printemps suivant ?

Un sujet s’aggrave néanmoins : celui du logement pour nos populations qui devient la problématique prioritaire pour nos îles. Comment préserver une vie à l’année quand nos actifs ne trouvent plus de quoi se loger décemment ? Ce problème n’est pas

nouveau, mais il s’est aggravé depuis la crise sanitaire avec notamment une forte augmentation du prix du foncier. La crise du logement est présente partout sur le littoral français, mais elle est sans doute encore plus forte sur les îles. L’aller-retour domicile-travail n’est quasiment jamais possible sur nos îles et pas tenable pour nos entreprises et nos actifs. Et sans logements disponibles à l’année, nous ne pourrons pas maintenir nos populations actives sur les îles.

Vous découvrirez, dans notre dossier spécial consacré au logement, des pistes de solutions et des initiatives existantes sur les îles ou sur d’autres territoires. Car c’est bien en multipliant les initiatives et les solutions, et en s’associant avec les différents acteurs, que nous pourrons ensemble surmonter cette crise.

Bonne lecture,

Le Président

Philippe Le Bérigot
Association les îles du Ponant (AIP)
Maire de l’île-aux-Moines



SOMMAIRE

YEU

Transport



AIX

Agriculture

HœDIC

Logement

HOUAT

Économie



CHAUSEY

Environnement

BATZ

Éducation

SEIN

Patrimoine



OUESSANT

Énergie

GROIX

Environnement

BRÉHAT

Tourisme



ÎLE-AUX-MOINES

Patrimoine



MOLÈNE

Économie

LES GLÉNAN

Environnement



ARZ

Environnement



BELLE-ÎLE-EN-MER

Culture

DOSSIER



LE LOGEMENT : UN PROBLÈME VITAL POUR L'AVENIR DES ÎLES DU PONANT

Édité par :

Association Les îles du Ponant (AIP)

Directeur de la publication :

Philippe Le Bérigot

Imprimé chez :

IMPRAM , ZA BP6, 22140 Cavan

Coordination éditoriale :

Denis Bredin

Charlotte Courant

Jean-Benoît Beven

Rédaction :

Jean-Benoit Beven
(Bréhat, Molène, Houat,

Hœdic, Yeu, Aix, dossier central sur le logement)

Guénaëlle Théaud

(Batz, Ouessant, Sein, Groix)

Manon Liduena

(Chausey, Les Glénan, Belle-Île, Île-aux-Moines, Arz)

Conception graphique :

David Yven

Mise en page :

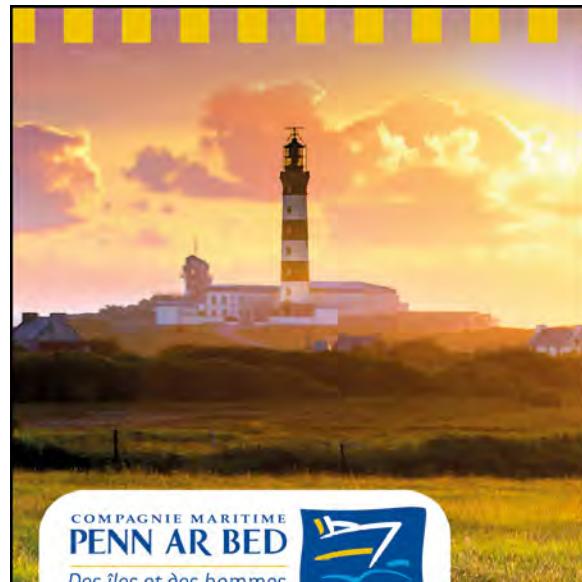
Stéphanie Belice

Corrections :

Sidonie Bazin

Nous prenons soin de chaque voyageur. Et ils nous le rendent bien.

Toute l'année, le réseau BreizhGo dessert quotidiennement 9 îles bretonnes



ALLEZ VIENS, on t'emmène

sur les îles d'Ouessant, Molène et Sein

OUESSANT MOLÈNE SEIN

Des lignes maritimes du réseau de transport de la Région Bretagne BREIZHGO



BELLE-ÎLE-EN-MER ÎLE DE GROIX HOUAT HOËDIC

par Quiberon et Lorient

Compagnie Océane

Les îles du Morbihan

LES ÎLES DU MORBIHAN EN MOINS D'UNE HEURE

www.compagnie-oceanefr

Des lignes maritimes du réseau de transport de la Région Bretagne BREIZHGO

Région BRETAGNE

UN NOUVEAU NAVIRE POUR L'ÎLE D'YEU

YEU CONTINENT



Mis en service il y a 40 ans, le vénérable Insula Oya II n'effectuera plus la liaison entre l'île d'Yeu et Fromentine. Depuis début mai, c'est l'Insula Oya III, unité flambant neuve sortie des chantiers Piriou, qui se charge de transporter matériel et passagers du, et vers le continent. Plus confortable et plus rapide, le nouveau navire est aussi plus écologique.

L'événement est suffisamment rare pour avoir attiré, le 28 avril dernier, quelques centaines de curieux sur les quais de Port Joinville. Et comme le veut la tradition, c'est un prêtre, le père Joseph Martineau en l'occurrence, qui a bénit la coque du bateau sous le regard de nombreux officiels, dont Bruno Noury, maire de l'Île-d'Yeu et conseiller départemental.

“C'est un moment fort et inoubliable que le baptême d'un nouveau navire pour notre région, pour l'Île d'Yeu, pour ses habitants et pour tous les amoureux de ce lieu unique”, a réagi Christelle Morançais, présidente des Pays de la Loire. “La Région et l'État ont investi plus de 22 millions d'euros pour concevoir un navire plus rapide, moderne, confortable, et plus écologique. L'Insula Oya III, que nous avons le plaisir d'inaugurer aujourd'hui, est le fruit d'un travail en étroite concertation avec les parties prenantes pour concevoir un navire qui réponde au mieux aux besoins de ses utilisateurs et des Islais. Il remplacera l'Insula Oya II, qui prendra une retraite bien méritée. Longue vie à l'Insula Oya III !”

Mis en service quelques jours plus tard, le 2 mai, le nouveau navire est ce qu'on appelle dans le jargon maritime un cargo mixte. Autrement dit, un bateau destiné à transporter

du matériel et des passagers. Ils sont très exactement 391 à pouvoir s'installer à bord de l'*Insula Oya III* contre 250 pour son prédecesseur. Les passagers ont à leur disposition trois salons avec un coin détente (machine à café et distributeurs de boissons), prises électriques, WiFi, dont un salon extérieur de 140 places.

Bilan carbone amélioré

Côté fret, sa capacité passe de 80 à 150 tonnes. L'*Insula Oya III* pourra transporter jusqu'à 15 véhicules légers au lieu de 10 et deux poids lourds de 19 tonnes au lieu de 13 tonnes. Il sera également plus rapide, promettant une liaison entre Port Joinville et Fromentine en 1 heure soit 10 minutes de moins que l'*Insula Oya II*. Long de 55 mètres et large de 13 mètres, le navire a été dessiné par le bureau d'architecture nantais SDI et construit par les chantiers Piriou, à

Concarneau et à Lorient. Pour diminuer son impact environnemental, le cargo mixte a été équipé de filtres spéciaux sur ses lignes d'échappement et est alimenté à quai en électricité, ce qui lui permet d'éteindre ses moteurs pour effectuer les manœuvres de chargement et de déchargement, limitant ainsi au maximum les nuisances polluantes et sonores. Véritable cordon ombilical entre l'île et le continent, notamment pour les commerçants et artisans qui dépendent principalement de cet outil pour se ravitailler, l'*Insula Oya III*, que certains ont déjà rebaptisé sous le nom de code “IO3”, est exploité par la compagnie Yeu Continent, régie départementale qui dispose par ailleurs de deux catamarans à passagers mis en service en 2006 et capables d'effectuer la traversée entre port Joinville et Fromentine en 30 minutes.



INFOS PRATIQUES

Mairie

02 51 59 45 45

Office de tourisme de l'île d'Yeu

Ouvert à l'année
02 51 58 32 58

Toute l'année

Compagnie Yeu Continent

02 51 49 59 69
Au départ de Fromentine

En hélicoptère - Oya hélicoptère

02 51 59 22 22
Au départ de Beauvoir-sur-Mer

En saison

Compagnie Vendéenne

02 51 60 14 60
Au départ de Fromentine,
Noirmoutier et de
Saint-Gilles-Croix-de-Vie
(d'avril à octobre)
Départ de Barbâtre
(en juillet et août)

AGENDA



Marché :

Toute l'année :
Tous les jours de 9h à 13h
à Port-Joinville
En juillet-août :
Tous les jours de 8h30 à 13h
à Saint-Sauveur



AIX RETROUVE LE GOÛT DES LÉGUMES FRAIS

Suite à un appel à projet lancé par la mairie, de nouveaux maraîchers sont venus s'installer sur l'île d'Aix il y a 3 ans. Si les premières années ont été difficiles, l'installation récente de serres devrait permettre aux jeunes agriculteurs d'atteindre leur vitesse de croisière. Reste une crainte redoutée sur l'île comme ailleurs : la sécheresse.

Is espéraient cela depuis des années. Retrouver le goût craquant d'un radis frais, humer l'odeur d'une fraise tout juste ramassée, croquer à pleines dents dans une tomate bien mûre. Des plaisirs simples que les Aixois retrouvent avec joie depuis que de nouveaux maraîchers bio se sont installés sur leur île. Cela remonte à juin 2019, date à laquelle le dossier

de Rachel et Aurélien fut accepté par la mairie de l'île d'Aix. Le couple vivait alors dans les Deux-Sèvres, lui était dans la soudure, elle dans la restauration. L'envie de changer de vie. Ils cherchent alors une exploitation plutôt vers la Corrèze ou l'Ardèche, passent une formation de technicien agricole en maraîchage bio, viennent par hasard passer un week-end sur l'île d'Aix. Ils découvrent alors l'appel à projet de la mairie. Et là, c'est le déclic. "On s'est tout de suite dit : Allez, on tente notre chance !", racontent-ils aujourd'hui. L'installation se fait en septembre 2019. Pour aider les jeunes maraîchers, la mairie leur met à disposition un logement et une partie des terres cultivables (3 000 m²). Le reste (9 000 m²) provient du Conservatoire du littoral. Au total, Rachel et Aurélien bénéficient donc de 1,2 hectare pour faire pousser leurs légumes et faire revivre une activité de maraîchage disparue de l'île depuis une bonne vingtaine d'années. Mais les débuts sont difficiles. "Il n'y avait eu aucune culture sur ces terrains depuis les années 1960, explique Aurélien. Il a fallu retravailler la terre et apporter de la matière. On a eu aussi pas mal de dégâts avec les faisans et les ragondins".

Cercle vertueux

Désormais équipé de serres financées par la mairie, le couple espère bien passer à la vitesse supérieure. "C'est un outil fonctionnel qui va beaucoup nous aider", commente

Rachel. Pour nourrir le sol de l'ancien terrain de camping, ils amendent la terre avec des engrangements, mais aussi du fumier donné par les Calèches de l'Île d'Aix, des algues ramassées sur la côte, du foin et du broyat de végétaux issus de la déchetterie verte de l'île. Bref, que du local. "On fonctionne en circuit fermé, c'est totalement vertueux", s'enthousiasme Aurélien. Fraises, groseilles, framboises, courgettes, radis, fèves, choux, tomates... l'exploitation, baptisée "Aix-Traordinaire", propose au total une trentaine de variétés différentes. La production est presque exclusivement vendue sur place, soit à la ferme directement, soit dans le bourg de l'île, deux fois par semaine. "On a plus de demandes que de capacité de production", constatent les maraîchers, qui espèrent bien cette année pouvoir se dégager un salaire digne de leurs efforts.

Manque d'eau

Reste l'inquiétude de la sécheresse. En avril dernier, les cuves de récupération d'eau de pluie qu'ils utilisent pour irriguer les plantations n'étaient remplies qu'au tiers de leur capacité. "L'an passé, au 4 août, on n'avait plus d'eau du tout. On a tout juste réussi à maintenir les cultures en vie", se souviennent-ils. Des travaux de raccordement ont depuis été effectués par la mairie pour sécuriser l'alimentation en eau de l'exploitation. "Cette année, c'est la bonne !", veulent croire Rachel et Aurélien.

INFOS PRATIQUES

Mairie
05 46 84 66 09

Office de tourisme de Rochefort Océan
Bureau d'Information Touristique de l'île d'Aix
Ouvert d'avril à septembre et durant les vacances de la Toussaint
05 46 99 08 60

Toute l'année

Société Fouras

05 46 84 60 50

Au départ de la pointe de la Fumée à Fouras

En saison

Croisières Inter îles

05 46 50 55 54

Au départ de La Rochelle, Boyardville et Saint Martin de Ré (d'avril à novembre)

Au départ de Saint Denis d'Oléron et La Tranche Sur Mer (en juillet/août)

Croisières Fourasine

Fée des îles

05 46 09 01 84

Au départ de Saint-Nazaire-sur-Charente et Rochefort (d'avril à septembre)

Croisières Alizé

06 62 68 81 69

Au départ de La Tremblade et de Bourcefranc (en juillet/août)

Navipromer

05 46 34 40 20

ou 06 08 31 04 62
Au départ de La Rochelle (d'avril à octobre)

AGENDA

Feu d'artifice,
vendredi 14 juillet

Concours de pétanque,
samedis 15 juillet et 5 août

Les vendredis de l'île d'Aix,
vendredis 21 et 28 juillet et vendredis 4, 11, 18 et 25 août

Exposition de tableaux de sable,
du mardi 8 au mardi 15 août

Ohlala Festival,
dimanche 20 août

Journée du patrimoine,
samedi 16 et dimanche 17 septembre

Infinity Trail Backyard Ultra,
vendredi 6 octobre

Marché
En juillet/août :
Tous les mercredis et samedis matin sur les parvis de l'église



RECHERCHE LOGEMENTS DÉSESPÉRÉMENT



C'est un casse-tête auquel toutes les îles du Ponant sont aujourd'hui confrontées. Avec l'explosion du marché immobilier, la raréfaction des biens, la saturation du foncier, l'arrivée de nouveaux résidents secondaires, il devient difficile, voire impossible de se loger à l'année sur les îles. Heureusement, des solutions existent. Exemple à Hœdic.

Vivre à l'année à Hœdic, loin du tumulte des villes et du continent, profiter d'un environnement encore préservé et exceptionnel, au milieu de l'océan : beaucoup en rêvent. Mais trouver à se loger sur ce petit caillou posé au large de Quiberon n'est pas une mince affaire. À l'instar de ses cousines du Ponant, l'île d'Hœdic est confrontée depuis plusieurs années à une sévère pénurie de logements. *"Derrière la vision carte postale*

il y a une réalité vécue avec appréhension par les îliens", constate Jean-Luc Chiffolleau, maire de la commune. Selon le dernier recensement datant de 2015, la population de l'île est tombée à 94 personnes résidant à l'année (ils étaient plus du double au début des années 1970). Une population qui connaît également un fort vieillissement puisque 40 % des Hœdicais ont aujourd'hui plus de 65 ans. Parallèlement

à cette évolution, le parc de logements occupés par des résidents secondaires est passé de 25 à 75 %. "Ce constat alarmant nous a amenés à prendre des décisions fermes et novatrices dans la gestion du foncier pour stabiliser, voire faire régresser la part des résidences secondaires sur l'île", indique Jean-Luc Chiffolleau.

Office foncier solidaire

Force est de constater que les 7 logements communaux que le maire a fait construire au cours de ses deux derniers mandats ne suffisent plus pour répondre à la demande. Faute d'habitats disponibles, ou à des prix d'achat stratosphériques, certaines personnes travaillant à l'année sur l'île se voient obligés de quitter le caillou ou envisagent sérieusement de le faire. "Nous avons plusieurs demandes de logements en attente", confirme le maire. La commune a donc pris deux décisions.

La première a été de geler les deux derniers terrains constructibles dont elle dispose en attendant la mise en place d'un Office Foncier Solidaire (OFS). "Ce système permettrait de maîtriser la construction, la vente et la destination de ces nouveaux logements par la signature d'un bail réel et solidaire reconnaissant à l'acheteur la propriété du bâti tout en l'obligeant à

respecter les conditions du bail en cas de cession", explique Jean-Luc Chiffolleau. En clair, l'acquéreur devient propriétaire de sa maison mais pas du terrain, qu'il doit alors louer à l'OFS. S'il veut un jour revendre son bien, il ne peut le faire qu'en résidence principale et au prix du marché, c'est-à-dire sans possibilité de spéculation immobilière. Le système de l'Office Foncier Solidaire est déjà en cours d'expérimentation sur l'île de Groix (lire article page 15).

De secondaire à principale

La deuxième décision de la mairie d'Hœdic a été de racheter une résidence secondaire mise en vente récemment pour la transformer en résidence principale avec un loyer encadré. Le maire a dû pour cela négocier avec les propriétaires - présents sur l'île depuis une cinquantaine d'années - pour faire baisser le prix de vente au niveau du prix du marché estimé par le Domaine. L'acquisition a pu se faire via l'Établissement Public Foncier (EPF), qui a avancé les fonds, chargé à la commune de rembourser l'achat de la maison dans les sept ans à venir. Là encore une solution qui pourrait bien inspirer d'autres îles cherchant, elles aussi, à trouver le bon équilibre entre résidences principales et résidences secondaires.

INFOS PRATIQUES

Mairie
02 97 52 48 88

Office de tourisme Baie de Quiberon
Borne d'information numérique sur Hoedic (en projet)
Point information à la gare maritime de Quiberon en saison
02 44 84 56 56

Toute l'année

Compagnie Océane
02 97 31 34 45
Au départ de Quiberon et Houat
En saison :
Navix
02 97 46 60 00
Au départ de Vannes, Port Navalo, Locmariaquer, Le Croisic, La Turballe (en juillet/août)

Vedettes du Golfe

02 97 44 44 40
Au départ de Vannes et de Port Navalo (de juin à septembre)
Compagnie du Golfe
02 97 67 66 22
Au départ de Le Palais (juillet/août)
Vedettes Angelus
02 97 57 30 29
Au départ de Locmariaquer et Port Navalo (en juillet/août)

À la demande :

Atmos'Air Marine
02 97 31 55 55
ou 06 82 29 38 95
Liaison Quiberon, Belle-Île, Houat, Le Crouesty, Groix... (d'avril à octobre)

AGENDA

Molky et Boules
(Les amis d'Hoedic), samedi 1 juillet

L'aventure c'est l'aventure
(C.N.H), samedi 1 juillet

Grillades et concert (Comité des fêtes), samedi 8 juillet

Bal des Pompiers et feu d'artifice, week-end du 14 juillet

Violoncelle en Voile, mardi 25 juillet

Fête de la Turlutte (U.M.H), samedi 29 juillet

Fête de la mer
Galettes saucisses, feu d'artifice, concert, samedi 12 août

Kreiz et mor (tour d'hoedic)
(C.N.H), lundi 14 août

Régate des sœurs (C.N.H), samedi 26 août

Randonnée Aviron
(as.rhys-Hoedic), samedi 26 août



LA MAIRIE RACHÈTE LA SIRÈNE

Quand le maire de Houat a appris que La Sirène allait être vendu, il n'a pas hésité longtemps avant de faire une offre d'achat. Pas question de prendre le risque de laisser filer à de possibles promoteurs immobiliers le seul hôtel-restaurant ouvert à l'année sur l'île. Désormais, l'établissement est dirigé par de nouveaux gérants qui reversent un loyer à la mairie. Une première qui pourrait bien inspirer d'autres communes insulaires.

De mémoire de Houatais, on ne sait plus très bien pourquoi l'établissement s'appelle La Sirène. "Ça a toujours été comme ça", commente simplement le

maire, Philippe Le Fur. Sur l'île, l'hôtel-bar-restaurant fait en tout cas figure de véritable institution locale. Situé en plein cœur du village, à deux pas de l'église et de la mairie, La Sirène propose 17 chambres et peut accueillir près d'une centaine de couverts dans sa partie restaurant. Surtout, "c'est le seul établissement ouvert toute l'année. C'est essentiel pour la vie de l'île". Alors, quand le maire de Houat a appris en 2021 que la propriétaire de La Sirène, Céline Guichet, envisageait de vendre son affaire, il s'est vite positionné comme possible repreneur. "Je suis tout de suite allé voir Céline pour lui faire une proposition", raconte le maire. Sa crainte était que l'hôtel-bar-restaurant ne soit racheté pour être

transformé en appartements destinés à des locations saisonnières. "Cela aurait été catastrophique", indique Philippe Le Fur, qui rappelle que l'été, au plus fort de la saison, il n'est pas toujours évident, voire parfois impossible de trouver une place dans un restaurant sur Houat. "Un tiers des touristes qui débarquent ne peuvent pas se restaurer. Tout est complet !", regrette-t-il.

Soutenir l'économie locale
Une fois le compromis de vente signé entre Céline Guichet et la mairie, il a fallu trouver les financements. 1,255 million d'euros très exactement. Heureusement, "tout le monde a joué le jeu", se félicite le premier édile. État, Région Bretagne, département du

Morbihan, communauté de communes Auray Quiberon Terre Atlantique (AQTA), au final, la mairie de Houat aura réussi à lever 80 % de subventions, soit environ un million d'euros, et n'aura à débourser qu'un peu plus de 200 000 euros pour l'acquisition de La Sirène. "Il est essentiel que la commune de Houat garde la maîtrise publique de cet outil essentiel pour l'île. Il s'agit presque d'une action de survie", analysait dans la presse locale Philippe Le Ray, président d'AQTA. Grâce au plan de financement ainsi trouvé, l'acte d'achat a été signé le 28 avril dernier. "C'est la première fois sur les îles du Ponant qu'un commerce est ainsi racheté par une mairie. Ça donnera peut-être envie à d'autres de faire la même chose pour soutenir et redynamiser la fragile économie de nos territoires", souligne Philippe Le Fur. Après une première sélection sur dossier puis sur entretien, les nouveaux gérants de La Sirène ont pu rouvrir l'établissement début juin. Ils devront s'acquitter chaque mois d'un loyer et reverser une partie de leur bénéfice à la mairie, qui se chargera de l'entretien du bâtiment. "L'isolation a été entièrement refaite il y a un an et demi. Tout est aux normes. Il y a juste quelques retouches à faire sur la toiture", précise le maire. L'ancienne propriétaire, Céline Guichet, a promis de passer de temps en temps sur Houat, cet été, pour accompagner les nouveaux gérants, fidèle à l'esprit de solidarité insulaire.

INFOS PRATIQUES

Mairie
02 97 30 68 04

Office de tourisme Baie de Quiberon
Borne d'information numérique sur Houat (en projet)
Point information à la gare maritime en saison (en projet)
02 44 84 56 56

Toute l'année

Compagnie Océane

02 97 31 34 45
Au départ de Quiberon et Hoedic

En saison :

Compagnie du Golfe
02 97 67 66 22
Au départ de Le Palais (juillet/août)

Vedettes du Golfe

02 97 44 44 40
Au départ de Vannes et de Port-Navalo (de juin à septembre)

Navix

02 97 46 60 00
Au départ de Vannes, Port Navalo, Locmariaquer, Le Croisic et La Turballe (en juillet/août)

Vedettes Angelus

02 97 57 30 29
Au départ de Locmariaquer et Port Navalo (en juillet/août)

A la demande :

Atmos'Air Marine
02 97 31 55 55
ou 06 82 29 38 95
Liaison Quiberon, Belle-Île, Hoedic, Le Crouesty, Groix... (d'avril à octobre)

AGENDA

Festival Escales Photos,
à partir du 27 juin

Morbihan Challenge,
jeudi 13 et vendredi 14 juillet

Feu d'artifice,
vendredi 14 juillet

Kermesse des enfants,
dimanche 23 juillet

Fête de la mer,
samedi 5 août

La régate des sœurs,

vendredi 25 et samedi 26 août

Rugby à 5 Houat,
du vendredi 8 au dimanche 10 septembre

10ème édition du Festival Les insulaires !,
du vendredi 22 au dimanche 24 septembre

Festibreizh,
samedi 28 octobre

TELLEMENT PLUS BELLE SANS POUBELLE !



Étendue sur 6,5 km², Chausey compte à peine une cinquantaine d'habitations et une poignée de commerces. À l'année, l'île est occupée par un peu moins d'une dizaine d'habitants. Mais dès que les beaux jours reviennent, elle connaît des pics de fréquentation très intenses, parfois jusqu'à 2 000 personnes par jour. L'archipel illustre ainsi une problématique environnementale bien connue des îles du Ponant : une fluctuation de population qui engendre des tensions dans la gestion des déchets.

Située en face de Chausey, la communauté de communes Granville Terre et Mer est chargée de la gestion des déchets sur l'île. Jean-Charles Mary, directeur environnement et cadre de vie, insiste sur les moyens spécifiques utilisés pour la collecte. "Il n'y a pas de route carrossable sur l'île, nous utilisons donc un tracteur. C'est l'une des rares îles où la collecte est effectuée de cette manière. À l'aide d'une grue, on charge les bacs roulants dans la cale des bateaux touristiques, jusqu'à Granville, où les agents récupèrent le flux et l'intègrent à celui du continent. Par an, mille bacs sont évacués en moyenne, soit 600/700 m³ de déchets. Avec les encombrants, on atteint 1500 m³ au total."

Depuis une quinzaine d'années, une gestion différenciée est en place, via plusieurs points de regroupement de containers de tri. En période estivale, le système fonctionne à flux tendu, le stockage sur l'île étant impossible. La plupart des habitations sont des résidences secondaires, aménagées bien souvent avec du mobilier et de l'électroménager usagé, ce qui implique une problématique d'encombrants. Une dizaine de fois par an, une collecte est donc organisée pour renvoyer les déchets vers les filières de retraitement du continent, et éviter les décharges sauvages. "Nous souhaitons optimiser notre collecte, en adaptant notamment les containers, car les contraintes techniques sont spécifiques à

l'île. Nous continuons également les opérations de sensibilisation auprès des usagers de l'île, visiteurs et habitants. Une signalétique est mise en place pour identifier les points de collecte, ainsi qu'un guide du tri. En 2019, nous avons mené une campagne "Sans poubelle, l'île est plus belle", pour inciter les visiteurs à repartir avec leurs déchets. Les poubelles de rue sur Chausey ont ainsi été supprimées", se félicite Jean-Charles Mary. Et de poursuivre : "C'est très intéressant pour la sensibilisation, même si les déchets des résidents demeurent. Nous échangeons aussi avec d'autres îles du Ponant, pour connaître leurs méthodes, mais comme Chausey est très petite, nous ne disposons souvent pas des mêmes moyens. Tout le monde a conscience que c'est un problème. Mais dans les faits, la contrainte environnementale passe souvent à l'as pendant les vacances, et la production est à la hausse..."

Eviter les décharges sauvages
 En plus de l'optimisation du système de collecte et des campagnes de sensibilisation, un projet de réaménagement de l'île et de valorisation du patrimoine est en réflexion avec le Conservatoire du littoral. Ce projet devrait mener à la création d'une vraie zone technique de gestion des déchets, plus centrale et fonctionnelle, à l'horizon 2024-2025.

INFOS PRATIQUES

Mairie
 02 33 91 30 00

Office de tourisme Granville Terre et Mer
 02 33 91 30 03

Toute l'année

Vedettes Jolie France
 02 33 50 31 81
 Au départ de la gare maritime de Granville
 Vedettes supplémentaires les jours de grandes marées

En saison

Compagnie Corsaire
 0 825 138 100 (0 15€/min)
 Au départ de Saint-Malo et Dinard (d'avril à septembre)

Autres liaisons en saison par des compagnies privées au départ de Saint-Malo et Granville



L'ÎLE DE BATZ SAUVE SA SECONDE CLASSE

Personne ne s'est ennuyé cet hiver à l'île de Batz, ni les habitants, ni les parents d'élèves, ni les enseignants et encore moins la municipalité. Tous se sont battus pour sauver la seconde classe de leur école maternelle et primaire, menacée de fermeture.

JEAN-BENOIT BEVEN



Pour Éric Grall, le maire de l'île, le soulagement est immense. Batz conserve la classe que l'inspection académique du Finistère voulait fermer en raison d'un manque d'effectifs. "Elle pensait qu'il n'y avait que 13 élèves inscrits pour la rentrée prochaine, la prévision était basée sur des chiffres erronés. Nous en avions 15, puis 17 parce qu'on est allés les chercher !", raconte l'élu. Celui-ci a remué mer et terre pour arriver finalement à 18 petites têtes blondes et sauver ainsi le poste d'enseignant, et pas uniquement. "Avec une classe en moins, c'était la mort de l'île assurée. On aurait probablement perdu des familles, elles seraient reparties vivre sur le continent. Puis imaginez un professeur seul avec tous les niveaux, de la petite section de maternelle au CM2 ! Ça aurait été intenable." Pendant trois mois, banderoles et panneaux ont fleuri un peu partout dans cette petite commune de 450 âmes. Tout le monde s'est mobilisé, les jeunes, les parents et même les anciens ! "Les habitants se sont sentis concernés, parce que sur une île, c'est la vie à l'année qui est en jeu, la présence d'une école contribue à garder les commerces ouverts même en hiver. Tout cela est un écosystème qu'il faut préserver." Le maire, lui, n'a pas hésité à activer les hautes sphères de la République. "Notre seule chance était de faire valoir les spécificités de l'insularité. J'ai mobilisé la députée, la

sénatrice, l'Association des îles du Ponant qui a réagi rapidement. On a aussi demandé à Gérard Larcher, président du Sénat, qui a une maison sur l'île, d'intervenir auprès du ministère. On a activé tous les leviers possibles, ça s'est terminé par une visio avec le ministre de la Mer !", se réjouit Éric Grall.

La situation reste fragile

C'est surtout en proposant un emploi et un logement à un couple, parents de deux enfants et candidat à l'insularité, que le maire est parvenu à relever le défi. "J'ai demandé à des propriétaires de résidences secondaires de nous louer à l'année leur maison. L'un d'eux s'est manifesté, la commune a loué son bien puis l'a sous-loué au couple en question au même tarif social que les logements communaux, soit 7 euros le mètre carré. En contrepartie, la famille s'est engagée à venir vivre ici. J'avais mes 17 élèves en mars lorsque je suis allé rencontrer l'inspectrice." Un dispositif que la municipalité a décidé de pérenniser, d'étendre à d'autres familles. "Le logement est le principal problème sur les îles, donc il est urgent de trouver des solutions." Le couple, qui s'était engagé à s'installer sur l'île, est arrivé pendant les vacances de Pâques. Il vient d'ailleurs de donner naissance à un troisième enfant ! "Quatre naissances en 2023, quelle belle année à Batz ! Mais la situation reste fragile. Une famille qui s'en va et c'est retour à la case départ."

INFOS PRATIQUES

Mairie
02 98 61 77 76

Office de tourisme Roscoff Tourisme

Bureau d'information touristique de l'île de Batz
Ouvert à l'année
02 98 61 75 70

Toute l'année

Vedettes de l'île de Batz

07 62 61 12 12

Au départ du port de

Roscoff à marée haute

et au bout de l'estacade

à marée basse

En saison

Vedettes de l'île de Batz

07 62 61 12 12

Au départ de

Moguiec,

Plougasnou,

Locquirec,

Trébeurden, Carantec

(en juillet/août)

À la demande

Le Mondara Mad

06 80 54 04 25

Au départ de Roscoff

(de mai à septembre)

AGENDA

Semi-marathon 10,5 km et 21 km, dimanche 2 juillet

Soirée par les Dragons, jeudi 13 juillet

Feu d'artifice et bal, jeudi 13 juillet

Concert les "Horizins Déployés", lundi 17 et mardi 18 juillet

Exposition peinture LEON Franck, du lundi 17 au dimanche 23 juillet

Exposition à la salle ty enez vaz, du lundi 24 au dimanche 30 juillet

Concert de chansons françaises au Petit Vénoc, samedi 5 août

Festival Tango par la côte, dimanche 6 août

Exposition de poterie à la salle ty enez vaz, du lundi 7 au dimanche 13 août

Soirée avec DJ La Marquise, mercredi 9, samedi 12 et mercredi 16 août

Fest-noz de l'île de Batz, samedi 9 septembre

Marché

D'octobre à mars : lundi matin de 9 h à 12h30, Place du Garnal

D'avril à septembre : Lundi matin de 9 h à 12h30, Place du Mûrier

Juillet et août : Lundi et vendredi matin de 9 h à 12h30, Place du Mûrier



SEIN RESTAURE SES MURETS

Les fidèles visiteurs de l'île de Sein le remarqueront forcément : les murets en pierres ont retrouvé leur place, le long de la route du phare et aux abords de la chapelle Saint-Corentin. Altérés au fil des siècles et partiellement détruits, ils ont été restaurés “à l'ancienne” et enrichissent un peu plus le paysage senan.

C'est un travail de longue haleine, étalé sur plusieurs années, qui vient de s'achever au nord de l'île. Le parc naturel régional d'Armorique et la mairie de Sein, gestionnaires des espaces naturels pour le Conservatoire du littoral, ont remis en état des murets en pierres sèches qui servaient à délimiter d'anciennes parcelles agricoles. "Autrefois, les Senans avaient des petits jardins. Pour protéger les cultures du vent et des embruns, ils construisaient des

murets", explique Jérémie Bourdoulous, directeur du patrimoine au parc naturel régional d'Armorique. "Tout le monde cultivait pour se nourrir, il n'y avait pas les bateaux comme aujourd'hui. C'était une agriculture familiale, de l'autosuffisance", complète Vincent Pichon, maraîcher de Terroir d'Iroise, qui a procédé à la réfection de ce patrimoine insulaire. "On a défriché, retrouvé les anciennes parcelles agricoles et on les a remontées complètement." Jadis, les murets permettaient aussi

de délimiter les parcelles, ils étaient l'ancêtre du cadastre finalement ! "D'ailleurs, il n'y en a toujours pas à Sein !", poursuit l'artisan. L'objectif de cette opération de réhabilitation est double : préserver le patrimoine culturel de l'île et mettre en lumière un savoir-faire. "Il est important de maintenir l'évocation de la présence de l'homme sur ce territoire, afin que les visiteurs sachent qu'ils ne sont pas dans un espace vierge contrairement à ce qu'ils pourraient penser. De montrer aussi le beau travail des artisans qui ont remis ces murets debout", salut Jérémie Bourdoulous.

Canaliser les visiteurs

Un patrimoine riche et singulier, qui n'en finit pas de surprendre. Les chemins-digues, comme on les appelle ici, ont été d'une grande utilité autrefois sur cette île battue par les flots. "Ce sont des chemins tracés entre deux murets de pierres sèches. Ils étaient destinés à protéger les parcelles des submersions d'eau de mer lors des grandes tempêtes d'hiver. Ça permettait aux femmes d'aller aux champs à pied sec", raconte Vincent Pichon. Deux des trois chemins-digues répertoriés sur l'île ont été restaurés eux aussi. "On a retrouvé d'anciennes fondations, on a tout enlevé et on a tenu à reconstruire au plus proche de ce que les anciens avaient fait à l'époque. Ceux d'aujourd'hui sont contents de nous voir travailler." Pour le parc naturel régional d'Armorique, ces chemins-digues "invitent les visiteurs à ne pas se disperser partout sur l'île au risque de marcher sur les nids ou autres espèces rares".

INFOS PRATIQUES

Mairie

02 98 70 90 35

Point Information situé en mairie

02 98 70 90 35

Toute l'année

Compagnie Maritime Penn ar Bed

02 98 70 70 70

Au départ de Sainte Evette (Audierne) et de Douarnenez (selon les conditions météo)(Camaret et Brest en saison)

En saison

Finist'Mer

02 98 89 05 95

Embarcadère Sainte Evette (Audierne) (de juillet à septembre)

Audierne Yachting

06 62 44 26 62

Au départ d'Audierne (en juillet/août)

Archipel Excursions

06 58 13 74 35

Au départ de Saint-Guénolé (d'avril à octobre)

AGENDA

Exposition du photographe Thersique au musée de l'Abri du Marin, du 3 juin au 30 septembre

Journées du Patrimoine pour le musée de l'Abri du Marin, samedi 16 et dimanche 17 septembre

Le Musée de l'Abri du Marin

LE LOGEMENT : UN PROBLÈME VITAL POUR L'AVENIR DES ÎLES DU PONANT

XAVIER DUBOIS



Iliens de souche ou néo-insulaires, tous font le même constat : le logement est devenu une priorité absolue pour l'avenir des îles du Ponant. Si le problème n'est pas nouveau, la crainte est réelle de voir ces territoires se transformer en unique zone de vacances estivales. Faute de logements, la jeunesse insulaire est parfois contrainte à l'exil, quand les entreprises n'arrivent plus à héberger des saisonniers et que certaines mairies peinent à attirer de jeunes actifs. Heureusement, des solutions existent. Simples pansements pour freiner l'hémorragie, pensent les plus pessimistes. Prise de conscience générale et résultats concrets attendus, espèrent les autres. La bataille du logement sur les îles serait-elle perdue d'avance ? Rien n'est moins sûr.

Longtemps le phénomène a semblé ne jamais vouloir s'arrêter. Tout au long du XX^e siècle, les îles du Ponant ont vu leur population décliner. Entre 1920 et 2000, le nombre d'insulaires a ainsi été divisé par deux. Mais depuis quelques années, la courbe semble enfin s'être stabilisée. Mieux reliées au continent, connectées au reste du monde par Internet, préservées grâce à leur éloignement, les îles attirent de plus en plus de jeunes actifs ou de retraités. Parallèlement, le nombre de résidences secondaires n'a cessé de croître depuis les années 1970. À tel point qu'elles sont devenues majoritaires sur la quasi-totalité des îles : 72 % à Bréhat ou à l'île-aux-Moines, 66 % à Batz, 57 % à Belle-Île. "Même Ouëssant vient de

passer la barre des 50 %", constate Denis Bredin, directeur de l'Association les îles du Ponant (AIP).

5 472€ le m²

Conséquence de cet afflux de population, les logements sont devenus de plus en plus rares et se négocient à des prix exorbitants. Un phénomène largement aggravé par la crise du Covid pendant laquelle les îliens ont vu débarquer de nouveaux télétravailleurs qui ont découvert les charmes de la vie insulaire et ne sont, depuis, jamais repartis. Au printemps 2022, le prix médian du m² sur l'île de Groix était évalué sur le site "Ouest-France-Immo" à 5 472 euros ! À ce prix-là, beaucoup de jeunes actifs insulaires doivent renoncer à leur île et partir s'installer

sur le continent pour devenir propriétaires. Avec un marché locatif saturé, la pénurie de logements touche aussi les saisonniers et les professionnels itinérants : artisans, médecins, professeurs... Une situation d'autant plus compliquée que nombre de propriétaires privilégiennent les séjours de courte durée, type AirBnB, beaucoup plus rémunératrices.

40% plus cher

La raréfaction des logements sur les îles est aussi due à certaines particularités des territoires insulaires : des maisons de petites tailles et un habitat traditionnellement regroupé au centre de l'île, un foncier souvent constitué de nombreuses petites parcelles qui forment de véritables puzzles impossibles à reconstituer, une multitude de réglementations visant à préserver des milieux naturels fragiles mais qui limitent du même coup les possibilités de nouveaux logements, des coûts de construction 40 % supérieurs à ceux du continent, ce qui démotive fortement les promoteurs. Obligés de pratiquer des loyers modérés, les bailleurs sociaux n'arrivent plus à trouver de modèle économique viable pour investir sur les îles. Si certaines mairies sont prêtes à prendre le relais pour construire des logements communaux, comme Hœdic ou Bréhat, ces communes sont souvent de petites tailles et faiblement dotées en ressources financières. Alors certes, le problème du manque de logements ne concerne pas uniquement les îles du Ponant et frappe plus généralement toute la bande littorale atlantique. Mais alors que sur le continent il est toujours possible de reculer de 10 à 15 km dans l'arrière-pays pour trouver à se loger, une telle solution de repli est évidemment impossible sur une île, territoire par définition fini et entouré d'eau... Difficulté à construire d'un côté, explosion des prix de l'immobilier de l'autre : la crise du logement n'a sans doute jamais été aussi préoccupante. "C'est devenu la priorité des priorités", souligne Denis Bredin, qui rappelle cependant que les élus insulaires n'ont pas attendu 2023 pour commencer à s'en préoccuper. "À la création de l'AIP, il y a 50 ans, ils en parlaient déjà". La construction de logements sociaux et d'accès à la propriété sur les îles remonte d'ailleurs à plus de 40 ans, preuve que la puissance publique se préoccupait déjà de loger les populations insulaires. Seulement depuis, les logements en accession ont été pour la plupart revendus à des résidents secondaires... Un comble. "Le pourcentage de résidences principales qui sont restées est très faible", regrette le directeur de l'AIP. Comment préserver les logements principaux et empêcher qu'ils ne se retrouvent sur le marché des résidences secondaires ? La principale réponse au problème semble bien là. "Une maison qui tombe dans le privé est perdue à jamais", constatait un intervenant lors du débat sur le logement organisé par le festival Les Insulaires en septembre 2022 sur l'île-aux-Moines. Pour garder un maximum de logements dans la sphère publique et limiter la spéculation, il n'existe visiblement pas de solution miracle, mais tout un faisceau de mesures dont certaines sont déjà expérimentées : office foncier solidaire, préemption, rénovation du bâti existant, taxes supplémentaires, viager, densification de l'habitat... (lire page suivante). Le problème paraît crucial. Sans logement disponible sur les îles, pas de possibilité d'y vivre à l'année, donc pas d'activité économique, donc pas d'enfant à l'école... Car l'enjeu qui se joue ici est bel et bien de maintenir ces territoires vivants pour qu'ils ne se transforment pas, demain, en musée à ciel ouvert. Pour cela, les îliens vont devoir trouver le bon équilibre entre résidents permanents et résidents secondaires, sans polariser le nœud du problème sur une île ou un îlot, mais en jouant la carte du collectif, comme ils savent si bien le faire.

UNE PALETTE DE SOLUTIONS

XAVIER DUBOIS



L'OFFICE FONCIER SOLIDAIRE

C'est sans doute l'une des mesures les plus prometteuses pour lutter contre la crise du logement sur les îles. Largement répandu dans le droit anglo-saxon, le principe de l'Office foncier solidaire (OFS) est simple. Il repose sur une dissociation entre le sol et le bâti. L'OFS, porté par un organisme reconnu par l'État (bailleur social, commune, communauté d'agglomération, département...) est propriétaire du foncier. Le particulier, lui, est propriétaire du bâtiment mais pas du terrain, qu'il loue à l'OFS à travers un bail réel et solidaire. Celui-ci fixe des conditions strictes en cas de cession du bien : obligation de léguer ou de revendre à un résident principal, prix de vente fixé selon le prix du marché pour éviter toute spéculation... L'OFS permet ainsi de conserver à long terme des logements dans la sphère publique.

TAXER DAVANTAGE

La disposition a été prévue par l'article 73 de la loi de Finances 2023. Elle offre la possibilité pour les petites communes d'augmenter la taxe d'habitation sur les résidences secondaires. Jusqu'ici, cette disposition était réservée aux villes de plus de 50 000 habitants. "Toutes les communes des îles du Ponant figurent dans le décret d'application paru en juin et pourront donc, dès 2024 si elles le décident, majorer la taxe d'habitation des résidents secondaires", indique Denis Bredin, directeur de l'association les îles du Ponant (AIP). "L'intérêt principal, c'est que ces recettes supplémentaires seront fléchées sur la politique du logement et permettront de soutenir des actions concrètes." Elles pourraient ainsi permettre de racheter des résidences secondaires ou de réaménager des bâtiments existants pour les transformer en résidence principale. L'autre objectif est de limiter tout simplement le nombre de résidences secondaires en leur imposant une surtaxe dissuasive.

PLUS DE LOGEMENTS SOCIAUX

D'un côté, des surcoûts importants, estimés à 40 % par rapport au continent, de l'autre des loyers modérés qui ne peuvent compenser les investissements : l'équation semble impossible à résoudre et dissuade nombre de bailleurs sociaux. Pour les inciter à construire de nouveaux logements, des aides financières ont été mises en place par les Régions et l'État. Autre solution, sur l'île-aux-Moines, la municipalité a décidé depuis 6 ans d'imposer aux lotisseurs privés ou aux bailleurs de prévoir systématiquement 20 % de logements sociaux dans leurs projets. Normalement, cette règle n'est valable que pour les communes de plus de 3 500 habitants. "Ce n'est peut-être pas grand-chose mais

c'est important", souligne Philippe Le Bérigot, maire de l'Île-aux-Moines.

EXPÉRIMENTER

En 2022, les élus insulaires ont obtenu que soit reconnue officiellement la spécificité des îles. Ce droit à la différenciation contenu dans la loi 3DS doit permettre d'adapter la mise en œuvre de certaines politiques publiques et d'expérimenter de nouveaux dispositifs. Ce pourrait être le cas pour mieux ajuster la politique du logement à ces territoires spécifiques : modification des conditions d'accès au logement social, dispositions adaptées sur la densification de l'habitat, possibilité de régulation du nombre de résidences secondaires...

LE VIAGER SOLIDAIRE

Au même titre que l'office foncier solidaire, le viager solidaire a pour objectif de préserver les logements permanents et de court-circuiter le marché des résidences secondaires. Porté par une société coopérative baptisée Les 3 colonnes, un projet est actuellement à l'étude avec les communes insulaires. Là encore, le principe est simple. La coopérative, dont le but premier est de militer pour le bien vieillir à domicile, rachète une maison sur une île et verse une rente au propriétaire pour permettre le maintien à domicile des personnes âgées... Au décès du propriétaire, elle s'engage à revendre ce bien à la mairie qui peut alors transformer la maison en logement communal à loyer modéré. La coopérative étant à but non lucratif, le prix de vente est fixé selon le prix du marché.

PRÉEMPTER

C'est un droit qui existe depuis longtemps. Si un particulier souhaite vendre son bien et qu'il est situé dans une zone de préemption définie par la mairie, la commune est prioritaire pour le racheter. Les biens pouvant ainsi être préemptés concernent les maisons individuelles, les immeubles et les terrains. Rarement utilisé jusqu'ici sur les îles, le droit de préemption pourrait s'avérer être une solution intéressante, notamment sur les communes où plus un seul m² de foncier n'est disponible, comme à Bréhat. Encore faut-il que les communes aient des ressources le permettant.

RECYCLER ET RÉAMÉNAGER

À défaut de trouver des terrains disponibles, reste la possibilité de recycler et de réaménager les bâtiments existants. C'est ce qui se fait actuellement dans plusieurs îles. À Ouessant, l'ancienne école Sainte-Anne va être réaménagée en plusieurs logements sociaux grâce à l'aide de l'EPF (établissement public foncier). À Bréhat,

c'est un ancien local commercial racheté par la mairie qui va être transformé en trois appartements. Sur l'île d'Aix, toujours avec l'aide de l'EPF, la mairie a acquis en 2015 un ancien bâtiment de 1 600 m², anciennement propriété du ministère des Finances, qui permet notamment de loger les saisonniers. À Belle-Île, l'ancien hôpital militaire fera bientôt place à 80 logements, dont 14 logements sociaux.

RÉGULER

Limiter le nombre de résidences secondaires (comme cela se fait en Suisse) ? Plafonner les prix lors des transactions immobilières (comme pour le blocage des prix de l'énergie) ? Empêcher la spéculation ? Mettre en place des quotas pour les locations courte durée ? Pour certains, comme l'association les Enfants de Tempête, la régulation semble être LA solution. Mais d'autres doutent de la possibilité de mettre en place certaines mesures en accord avec le droit.

RÉVISER LE PLU

Les révisions de PLU (Plan local d'urbanisme) ont longtemps permis de déclassifier certains terrains agricoles en terrains constructibles. "Mais on ne va pas continuer à s'étendre éternellement", confie un élu. D'autant que dans la démarche ZAN (Zéro Artificialisation Nette), les communes seront bientôt tenues de réduire de 50 % d'ici 2030 l'aménagement des milieux naturels. À Bréhat, où plus aucun foncier n'est disponible, une révision du PLU a été décidée par le conseil municipal. "Mais il faudra minimum 3 ans pour la faire aboutir", précise le maire, Olivier Carré.

DENSIFIER L'HABITAT EN HAUTEUR

Si l'on ne peut plus étendre les zones d'urbanisation à l'horizontal, reste la solution de la verticalité. Cette densification de l'habitat en hauteur, largement mise en œuvre aujourd'hui dans les grandes métropoles, est sans doute amenée à se développer sur les îles. Sans parler de construire des gratte-ciel, la construction de petits collectifs permettrait d'augmenter les capacités d'accueil. "Mais le sujet est complexe. Et l'on voit déjà les contentieux arriver", prévient un bailleur social.

RECONSTITUER LE FONCIER

Avec des terrains qui ont été morcelés au fil des générations, héritage après héritage, le foncier sur certaines îles ressemble à un immense puzzle. Impossible alors pour un simple particulier d'essayer

d'acquérir tous ces bouts de terre pour reconstituer un espace suffisant à la construction d'une maison. Les communes, en revanche, semblent plus à même d'y parvenir, au moins sur le moyen terme.

UN STATUT DE RÉSIDENT PRINCIPAL

C'est une idée portée par les nationalistes corse depuis plusieurs années. Pour devenir propriétaire sur l'île de Beauté, il faudrait avoir été résident permanent pendant au moins cinq ans. Le concept a été repris plus récemment par des élus écologistes et fédéralistes de Bretagne qui ont réduit le temps de résidence à un an. Certains voudraient l'appliquer plus spécifiquement aux îles. Mais l'idée d'un statut de résident a visiblement peu de chance d'aboutir, tant il paraît anticonstitutionnel.

LA COOPÉRATIVE D'HABITANTS

L'idée avait été retenue il y a quelques années par plusieurs familles de Bréhat. Elle a été reprise depuis à l'île d'Yeu. À mi-chemin entre propriété individuelle et location, les coopératives d'habitants se définissent comme une troisième voie vers l'habitat. Au départ du projet, des personnes se regroupent en société coopérative dans laquelle chacun détient des parts sociales. C'est la coopérative qui devient ensuite propriétaire de l'ensemble des logements et des espaces communs. Charge à elle de rembourser les crédits et de financer les travaux et l'entretien. En contrepartie, les habitants versent à la coopérative une redevance mensuelle qui fait office de loyer. Un habitant souhaitant quitter son logement peut revendre ses parts sociales sans qu'elles soient indexées sur le prix de l'immobilier, ce qui évite toute spéculation.

LA SOLIDARITÉ

Les exemples ne sont pas si nombreux mais ils existent bel et bien. À Bréhat, une habitante a donné un terrain à la mairie pour qu'elle puisse constituer une unité foncière et y construire 4 logements. À Belle-Île, un couple a accepté de baisser le prix de leur maison pour que des jeunes puissent y rester vivre à l'année. Sur l'île d'Yeu, la propriétaire de plusieurs appartements destinés à des séjours courts a décidé, "pour le principe de solidarité", d'en louer un à de jeunes actifs. Autre geste solidaire, il existe sur les îles ce qu'on appelle "le prix famille", une pratique qui consiste à baisser le prix de vente d'une maison destinée à un membre de la famille.



Débat sur le logement organisé pendant le festival Les Insulaires



OUESSANT RÉNOVE SON HABITAT POUR PRÉSERVER SON ÉNERGIE

DENIS BREDIN



À Ouessant, la transition énergétique est entamée depuis quelques années déjà. RENOV'ÎLES, programme de rénovation de l'habitat mis en place en 2019 par l'Association les Îles du Ponant (AIP) et EDF SEI, Systèmes Énergétiques Insulaires lui a ainsi permis de réduire fortement sa consommation d'énergie. Une aide considérable pour cette île dont le réseau électrique n'est pas raccordé au continent.

Le maire d'Ouessant l'explique très bien : "À Ouessant, quand on appuie sur un interrupteur, ce sont des litres de fioul qu'on fait brûler." D'où la volonté très forte de Denis Palluel de réduire la consommation d'électricité et de limiter ainsi les émissions de dioxyde de carbone sur son île. Mais pour économiser, il faut isoler les maisons, engager des travaux de rénovation souvent coûteux pour des particuliers. C'est là qu'intervient RENOV'ÎLES,

vaste programme de soutien aux propriétaires de résidences principales, secondaires et aux propriétaires bailleurs, sans conditions de ressources.

Après instruction des dossiers et selon la nature des travaux à effectuer, une aide financière et technique leur est proposée. "Ces travaux concernent souvent l'isolation de la toiture, des murs et des planchers, le remplacement de fenêtres ou l'installation d'un appareil de chauffage au bois par exemple". Un travail de longue haleine puisque le parc des logements à Ouessant est très ancien. "On n'est pas loin des 800-900 maisons. Mais ce qui est intéressant aussi dans RENOV'ÎLES, c'est qu'au-delà de l'aspect écologique, il y a l'amélioration du confort des gens, et ça, c'est très important. Bon, il est clair que si quelqu'un veut en profiter pour changer son carrelage, ça ne sera pas possible. Pour installer une pompe à bière, non plus !", sourit l'élu.

600m³ de fioul en moins
Un premier programme de rénovation de l'habitat (PIG - Programme d'Intérêt Général), testé de 2012 à 2017, a permis d'obtenir de très bons résultats.

Le programme Rénov'îles sur Sein, Ouessant et Molène a donc tout naturellement pris la suite à partir de 2019 sur ces 3 îles non raccordées. "L'an dernier, à Ouessant, la consommation de fioul a diminué de 600 m³. En plus, on a vu apparaître des pompes à chaleur, 14 exactement.

Aujourd'hui, on en a suffisamment pour permettre à deux artisans sur l'île d'en assurer l'entretien." 169 projets au total ont été subventionnés entre 2019 et 2022 pour les îles, dont 115 à Ouessant, 32 à Sein et 30 à Molène. RENOV'ÎLES leur a attribué 467 000 euros de subventions en 4 ans et a engagé plus d'1 635 000 euros d'investissements pour la réalisation des travaux de rénovation.

"Ce programme fonctionne uniquement parce qu'il est accompagné. Emilie Gautier, chargée de mission énergie à l'AIP, aide les gens à monter les dossiers. Sa présence est indispensable, d'autant plus qu'on a une proportion élevée de gens âgés", précise le maire de la plus grande île de la mer d'Iroise, avant de conclure : "On espère bien avoir un RENOV'ÎLES 3, parce qu'il y a de la demande."

INFOS PRATIQUES

Mairie

02 98 48 80 06

Office de tourisme de Ouessant

Ouvert à l'année
02 98 48 85 83

Toute l'année

Compagnie maritime

Penn ar Bed,

02 98 80 80 80

Au départ de Brest,
Le Conquet et de Molène
(Camaret en saison)

En saison

Finist'mer Excursions

02 98 89 05 95

Au départ de Le Conquet,
Lanildut, Camaret (d'avril à septembre)

À la demande :

Molène évasion

Frédéric Le Bousse

06 71 88 74 21

Au départ de Molène,
le Conquet ou Lanildut

AGENDA

25^{ème} Salon International

du Livre insulaire,

du samedi 8 au dimanche 16 juillet

Bal des pompiers,

vendredi 14 juillet

35^{ème} Tour de l'île à la

marche organisée par

l'association OSL,

dimanche 13 août

samedi 22 juillet

22^{ème} édition du

festival "Musiciennes à

Ouessant", du lundi 31

juillet au jeudi 3 août

Concours de pétanque

organisée par

l'association OSL,

dimanche 13 août

14^{ème} édition du Festival

Ilophone, du vendredi

8 au dimanche 10

septembre

Soirée Beaujolais

Nouveaux organisée

par l'association OSL,

samedi 18 novembre

Marché

D'avril à septembre/

octobre : le mercredi

et samedi de 18h30

à 19h30 dans la cour

de l'ancienne école

Saint-Anne



PÉNURIE D'EAU : LA CHASSE AU GASPILLAGE...

Après avoir manqué d'eau l'été 2022, la municipalité de Groix a décidé de se lancer dans une vaste chasse au gaspi. Même si les pluies tombées cet hiver ont permis de reconstituer les réserves et d'éloigner toute crainte de pénurie pour cet été, tout le monde est mis à contribution. Habitants, professionnels et visiteurs sont invités à préserver la ressource en eau, si précieuse dans les îles.



XAVIER DUBOIS

Chaque saison estivale se prépare avec attention sur une île, tant le milieu est fragile et la population augmente. Groix, 2 200 habitants l'année, 4 fois plus l'été, met tout en œuvre pour

économiser son eau. Malmenée par la sécheresse, comme un peu partout en France, l'île anticipe et agit. "L'année dernière, d'avril à août, pas une goutte d'eau ! Heureusement, la pluie est arrivée en septembre. Or

je souhaite que la population de Groix puisse avoir une eau de qualité toute l'année", explique le maire, Dominique Yvon. "Hors de question de se retrouver dans la même situation que l'été dernier."

Le manque d'eau avait nécessité, en urgence, l'installation d'une usine mobile de dessalement d'eau de mer, par Lorient Agglomération. Un aménagement compliqué et coûteux. "Près d'1 million d'euros, entre la location de tout le matériel de désalinisation, l'installation de la tuyauterie et d'un pipeline en mer." Réduction de la pression et détection des fuites d'eau dans les canalisations, baisse de la consommation d'eau et, surtout, appel au civisme ! "Le robinet qui coule pendant un quart d'heure pour avoir de l'eau chaude, c'est fini ! Et il va falloir s'habituer à ne pas prendre 3 douches par jour. C'est valable pour tout le monde !", insiste l'élu, qui a bien l'intention d'aller encore plus loin dans ses recommandations.

"Lorsque nous allons modifier le Plan local d'urbanisme, obligation sera faite de capter l'eau des gouttières et de la stocker pour l'arrosage des jardins par exemple. Nous allons également encourager les personnes à faire des travaux pour brancher leurs sanitaires dessus." Quant aux visiteurs "à la journée" ou de passage pour quelques jours, ils auront connaissance des consignes par affichage à la gare maritime et à bord des bateaux. "Des messages apparaîtront sur les écrans de télévision installés à bord. Le bateau est le meilleur vecteur de communication."

L'abondance, c'est fini

Certaines de ces mesures, déjà appliquées l'an passé, ont prouvé leur efficacité puisqu'une baisse de la consommation d'eau de 20 % a été constatée sur l'île. "Ça prouve bien que lorsqu'on fait attention, ça marche", se réjouit Dominique Yvon. "Dans les communes, les fuites représentent entre 30 et 40 % de pertes d'eau, c'est énorme." Le maire affirme par ailleurs que les personnes qui puisaient de l'eau, la nuit, l'été dernier, pour arroser leur jardin, ont rapidement été identifiées. "Certains croient que "la nuit tous les chats sont gris", eh bien non. Aujourd'hui, on arrive aussi facilement à localiser les fuites que les fraudeurs. Une petite enquête de terrain et on y parvient. L'abondance, c'est fini. Maintenant, il faut faire attention à tout."

INFOS PRATIQUES

Mairie
02 97 86 80 15

Office du Tourisme de Lorient Bretagne Sud
Bureau d'information touristique de Groix
Ouvert d'avril à septembre et en vacances scolaires
02 97 84 78 00

Toute l'année

Compagnie Océane
02 97 31 34 45
Au départ de Lorient

En saison

Escal'Ouest
02 97 65 52 52
Au départ de Lorient et Port-Louis (d'avril à septembre)

Laïta croisières

06 50 75 39 90
Au départ de Lomener (Ploemeur) (de mai à août)

Traversée Cadou

06 73 42 82 03
Au départ de Doélan (d'avril à septembre)

AGENDA

Concert en plein air de l'ensemble vocal "La Kleienn", dimanche 2 juillet

Feu d'artifice à Port-Tudy, jeudi 13 juillet

13^{ème} édition du Festival de Musique à Groix, du vendredi 14 juillet au dimanche 13 août

12^{ème} édition du Salon du livre de l'île de Groix, samedi 15 et dimanche 29 juillet

22^{ème} édition du Festival international du Film Insulaire de Groix, Les îles Ecossaises, du mercredi 23 au dimanche 27 août

Feu d'artifice au port de Locmaria, lundi 14 août

13^{ème} championnat du monde de godille, samedi 9 et dimanche 10 septembre

4^{ème} édition du Trails des Marathoniers, 15 km et 28 km, samedi 16 septembre

Marché :

Toute l'année : le mardi, jeudi et samedi de 8h à 12h30
Juillet et août : tous les jours de 8h à 13h (surtout le mardi et samedi)

Sur les îles, je limite mes déchets



RETRouvez des idées d'écogestes simples à appliquer pour préserver les îles, en gares maritimes et dans les bateaux



les visiteurs aient une bonne image de Bréhat en débarquant. À entendre les premiers commentaires, l'opération semble réussie.

Un million d'investissement

C'est une entreprise locale, Paysage et pépinières du Guillord, qui s'est chargée des travaux paysagers. Les vieux pavés ont été remplacés par un enrobé grenaille gris rose qui rappelle les couleurs naturelles de l'archipel. Des blocs de granite prélevés directement dans le nord de l'île ont également été utilisés pour aménager les bords de la route. "On voulait faire en sorte de rester le plus naturel possible et que l'aménagement ne fasse pas du tout urbain", confie Olivier Carré. Parallèlement à la rue principale, un chemin a été aménagé pour les piétons afin de sécuriser leur cheminement. Une aire de repos et des tables de pique-nique ont également été installées en haut de la montée. "Cela permet aux visiteurs de se poser un peu quand ils arrivent. Ils peuvent alors étudier la carte de l'île avant d'attaquer la visite", se réjouit le maire. Le point d'apport volontaire pour les déchets a également été déplacé de quelques dizaines de mètres, évitant ainsi que les touristes ne tombent sur des bacs poussiéreux à peine débarqués sur l'île. Au total, les travaux de réaménagement auront coûté 1 million d'euros, dont la majorité financée par la mairie de Bréhat. Un investissement pour le moins conséquent, mais la porte d'entrée de l'île aux fleurs méritait bien ce petit lifting.

LA PORTE D'ENTRÉE DE L'ÎLE ENTIÈREMENT RÉAMÉNAGÉE

Ils sont des dizaines de milliers à l'emprunter chaque année. Véritable porte d'entrée de Bréhat, la montée de port Clos vient d'être entièrement réaménagée. Fini les risques de se fouler une cheville sur les pavés glissants. Financés en grande partie par la mairie, les travaux ont permis de sécuriser l'accès pour les piétons, de refaire intégralement les réseaux sous terrain et de réaliser un nouvel aménagement paysager.

Pour venir découvrir l'île de Bréhat, que vous débarquiez à la première, la deuxième ou la troisième cale, il vous faudra forcément emprunter la montée de port Clos, pas d'autre choix. Une sorte de porte d'entrée à ciel ouvert à partir de laquelle démarre la départementale 104, rue centrale qui mène au Bourg et se poursuit jusqu'au nord de l'île. Au plus fort de la saison, il y a des milliers à cheminer le long de cette montée, souvent serrés les uns contre les autres. Une affluence massive qui entraîne inévitablement son lot

d'accidents. "Nous en avons eu plusieurs l'année dernière, dont un accident avec un enfant qui est tombé de sa poussette. Il fallait intervenir rapidement", indique Olivier Carré, maire de Bréhat. Il faut dire que la montée de port Clos n'avait pas été refaite depuis les années 1960. Et qu'à certains endroits, les pavés commençaient à se désolidariser dangereusement. Commencés en octobre 2022, les travaux se sont terminés fin avril. 7 mois de chantier pour réaménager entièrement 250 mètres de route entre port Clos et le Crec'h Kerrio. "Nous avions trois objectifs, poursuit le maire, améliorer la sécurité des piétons, refaire les réseaux sous la voirie et faire un aménagement paysager de toute la montée. C'est quand même la porte d'entrée de l'île. Il est important que

INFOS PRATIQUES

Mairie
02 96 20 00 36

Office du tourisme de Bréhat
Ouvert à l'année
02 96 20 04 15

Toute l'année

Vedettes de Bréhat
02 96 55 79 50
Au départ de Ploubazlanec (attention : variation des horaires lors des grandes marées)

En saison

Compagnie Sur mer Bréhat
06 77 98 00 42
Au départ de Ploubazlanec (d'avril à septembre)

Armor Navigation

02 96 91 10 00
Au départ de Perros-Guirec (d'avril à septembre)

AGENDA

Concert d'un orchestre fanfare, samedi 1 et dimanche 2 juillet

3^e édition du Festival Les Scènes de Bréhat, du vendredi 7 au mardi 11 juillet

Vente de cartes, DVD et gâteaux par l'association Culture et Loisirs, dimanche 9 juillet

Séance de projection de films, le mercredi 12 et lundi 17 juillet

Feu d'artifice et bal, jeudi 13 juillet

Brocante, jeudi 20 juillet

Exposition/ventes des œuvres d'Etienne Lempereur, du jeudi 20 au dimanche 30 juillet

Séance de projection de films, le samedi 1, jeudi 13, lundi 17 et jeudi 27 août

Concert de Franck Fagon et Brunon Le Tron, vendredi 4 août

Exposition annuelle de l'association L'art dans l'île, du dimanche 6 au samedi 12 août

Bal des pompiers, samedi 12 août

Corvée de vase, dimanche 13 août

Concert de musique Grecque, mercredi 16 août

Marché

Juillet et août : tous les jours de 8h à 12h

LES MÉGALITHES DE L'ÎLE-AUX-MOINES EN LICE POUR L'UNESCO



L'enceinte de Kergoran et le dolmen de Penhap, situés sur l'île-aux-Moines, comptent parmi les 550 sites mégalithes du Morbihan proposés pour être inscrits au Patrimoine mondial de l'Unesco. Le dossier de candidature doit être déposé à la fin de l'année 2023, pour une présentation à la Communauté internationale à l'été 2025.

Afin de "conserver la cohérence d'un ensemble patrimonial d'envergure implanté entre la ria d'Étel et la presqu'île de Rhuys", un comité scientifique étudie 550 sites dans le Morbihan, répartis sur 105 000 hectares, et datant de la période du néolithique (de 4500 à 2500 av J.-C.). Crée en 2012, pour la candidature Unesco, l'association Paysages de mégalithes est composée d'élus et d'acteurs locaux des 27 communes concernées par le projet. Parmi elles, quatre îles du Ponant, dont l'île-aux-Moines. Pour sa directrice,

Victoire Dorise, "au-delà de la densité de monuments, l'intérêt de notre candidature réside dans le fait qu'il y a un ensemble et une diversité de structures très anciennes. Pour établir le dossier, nous avons défini des critères qui témoignent de l'aspect universel, mais aussi unique, de chaque site, et légitiment ainsi l'inscription aux côtés d'autres monuments Unesco. Ces critères sont d'abord archéologiques. D'Erdeven à Locmariaquer, nous recensons les stèles dressées (menhirs) et les alignements, ainsi que les enceintes (cromlech'). Emblématiques

également, les tombeaux, tumulus et dolmens ; ainsi que les gravures, comme celles du cairn de l'île de Gavrinis. Nous listons aussi les objets tels que les haches polies spécifiques au territoire de Carnac. Il y a également un critère de morpho-géographie, qui rend ces mégalithes uniques. Nous

sommes en effet le seul bien Unesco qui présente un ensemble de sites cultivant des liens aussi forts entre eux, et en relation avec le littoral. C'est aussi un des rares territoires à présenter des monuments immergés, comme l'enceinte mégalithique d'Er Lannic, dans le golfe du Morbihan."

Le cas des mégalithes de l'île-aux-Moines

Sur l'île-aux-Moines, dix sites témoignent d'une histoire très spécifique liée à la remontée du niveau marin. Ils se comprennent géographiquement avec Arzon et Locmariaquer. "À l'époque néolithique, les monuments se répondaient visuellement de façon certaine. Ils sont situés sur des points hauts de l'île, et sont en cohérence avec l'eau et l'entrée du golfe." Parmi les mégalithes d'intérêt, on note l'ensemble de Kergoran, l'une des sept enceintes du Morbihan, et le dolmen de Penhap, à la pointe de l'île-aux-Moines. Son profil emblématique est gravé d'un cahalot. "Parce que nous étions en train de préparer le dossier, nous avons pu faire des tests et des études, notamment sur la mise en place de chemins doux. Le plan de gestion doit établir des aménagements pour certains sites, qui peuvent accueillir du public, avec une protection réglementaire, une signalétique, une restitution numérique, et dans un second temps une communication.

L'objectif d'un dossier Unesco est de préserver le patrimoine, en le valorisant, mais aussi en le remettant au cœur de la vie. On doit pouvoir s'approprier le site, tout en le protégeant." Pour le maire de l'Île-aux-Moines, Philippe Le Berigot, le projet est important car "ces mégalithes attestent de la présence humaine sur l'île depuis au moins trois mille ans. Ils ont été supports de nombreuses croyances et légendes. Moins respectueusement, certains autres ont été détournés en dalle de sol, en éléments de maçonnerie... Heureusement, la préservation et la valorisation de ce patrimoine sont à présent acquises. Dans quelques mois, la vision complète de l'enceinte de notre cromlec'h sera possible grâce à l'acquisition par la Commune d'une parcelle manquante. La civilisation, la culture de nos dresseurs de menhirs continueront à nous interpeller et à nous rendre modestes quant à l'étendue de nos connaissances..."

INFOS PRATIQUES

Mairie
02 97 26 32 61

Office de tourisme

Golfe du Morbihan

Vannes Tourisme

02 97 47 24 34

Bureau d'accueil

touristique de

l'île-aux-Moines

Ouvert d'avril à

septembre

02 97 26 32 45

Toute l'année

Izenah croisières

02 97 57 23 24

Au départ de Port-Blanc à

Baden

Au départ de Larmor Baden

(d'avril à septembre)

et d'Arradon (en juillet/août)

En saison

Compagnie du Golfe

02 97 67 66 22

Au départ de Vannes et de Port

Navalo (d'avril à octobre)

Vedettes du Golfe

02 97 63 15 42

Au départ de Vannes, Port Navalo,

Locmariaquer (de juin à octobre)

Vedettes Angelus

02 97 57 30 29

Au départ de Locmariaquer,

Quiberon et Port Navalo

(d'avril à septembre)

Navix

02 97 46 60 00

Au départ de Vannes,

Port Navalo, Locmariaquer

(d'avril à septembre)

Au départ d'Auray ou

Le Bono (selon la marée)

et La Trinité-sur-Mer

(en juillet/août)

Le Passeur des îles

02 97 46 43 85

Au départ de Port-Navalo,

Kerners (d'avril à septembre)

AGENDA



Marché

Toute l'année : Le vendredi matin à la place du Marché De juillet à août : Le mardi et le vendredi matin à la place du Marché



UNE NOUVELLE VIE POUR L'ANCIEN KASTELL SWANN

DR



Ô Caillou, voici le nom de l'ancien Kastell Swan. Fermé en 2015, le bar-restaurant va reprendre vie cet été grâce à l'arrivée d'une famille normande tombée amoureuse de l'archipel. Ouvert toute l'année, l'établissement a été conçu par ses nouveaux propriétaires pour devenir un véritable lieu de vie et de rencontres, aussi bien pour les Molénais que pour les visiteurs de passage.

Les habitués de Molène ont forcément connu l'établissement : le Kastell Swann, l'un des rares bar-restaurants ouvert à l'année sur l'archipel. Mais depuis 2015, rideau ! L'ancien propriétaire, Yannick Masson, a éteint les fourneaux. Et les volets sont depuis restés fermés. Originaires de Normandie, Anne-Lise (37 ans) et Samuel

(41 ans) sont passés de nombreuses fois devant l'établissement lors de leurs vacances estivales passées sur l'île, qu'ils ont découvert il y a une dizaine d'années. C'est lors d'un de ces passages qu'ils ont appris que l'affaire était à reprendre. Ils n'ont alors pas hésité longtemps. C'était il y a deux ans et demi. À peine l'offre d'achat signée, le couple et

ses deux enfants (Maël, 9 ans, et Gabin, 6 ans) ont définitivement quitté Saint-Lô pour venir s'installer sur Molène. Parisé. Mais le couple est sûr de son choix. "On avait envie de revenir à l'essentiel, de retrouver une ambiance de village, de profiter pleinement de la nature", confient-ils. Finalement, il leur aura fallu attendre deux longues années pour pouvoir enfin rouvrir le bar restaurant. La faute au Covid, à quelques longueurs administratives. Et à de gros travaux de réaménagement. "C'est simple, on a tout refait : l'électricité, la plomberie, la toiture, les menuiseries, la peinture...", détaille Samuel, maître d'œuvre dans le bâtiment avant cette soudaine reconversion. Anne-Lise, qui travaillait comme responsable des ressources humaines dans une entreprise de luxe, a dû elle aussi faire un virage à 180° et passer un CAP cuisine pour apprendre son nouveau métier. Lui en salle, elle derrière les fourneaux, le couple est désormais bien décidé à faire revivre le Kastell Swann, rebaptisé Ô Caillou, clin d'œil à Saint-Lô et au surnom affectueux que les insulaires donnent à leur île.

Plus qu'un bar, un lieu de vie
En plus du bar et du restaurant, l'établissement propose 3 gîtes pouvant accueillir 2 à 4 personnes. "L'été, nous serons ouverts dès le matin pour

accueillir les premiers visiteurs, à la descente du bateau, avec une formule petit-déjeuner. Les gens pourront se poser autour d'un café, d'un chocolat ou d'un thé. Toute la journée, nous proposerons ensuite différentes formules pour le déjeuner, le goûter et le dîner. Pour le reste de l'année, nous adapterons notre carte aux besoins et aux produits de saison, mais toujours avec l'idée d'être un lieu de vie où l'on se retrouve. Nous avons envie de créer des animations : soirées à thèmes, mettre à disposition des jeux de société, accueillir des associations qui pourront présenter leurs activités". Pour résumer : "On aimerait bien faire de cet endroit un lieu où iliens et visiteurs se sentent bien", s'enthousiasme Anne-Lise. En attendant que l'ancien Kastell Swann retrouve une nouvelle vie, la petite famille normande semble s'être déjà bien acclimatée à Molène. "Ce qui nous plaît ici, ce sont les valeurs, le respect des anciens, la solidarité qui existe entre les gens, expliquent Anne-Lise et Samuel. Tout le monde se dit bonjour. Il y a aussi l'école et l'enseignement qui y est fait. Peu d'élèves par classe, un enseignement adapté pour chacun. Les enfants jouent tous ensemble quel que soit leur âge. Les grands aident les petits. Dès l'école, on apprend l'entraide..." Ainsi va la vie sur le caillou.

INFOS PRATIQUES

Mairie

02 98 07 39 05

Office de tourisme Iroise Bretagne

02 98 38 38 38

Point Information
situé en mairie et
à la gare maritime
(en saison)

02 98 07 39 47

Toute l'année

Compagnie maritime

Penn ar Bed

02 98 80 80 80

Au départ de Brest,
Le Conquet et de Ouessant
(Camaret en saison)

En saison

Finist'mer excursions

02 98 89 05 95

Au départ de Le Conquet
et Lanildut (d'avril à
septembre)

Archipel Excursions

06 99 85 47 45

Au départ de Le Conquet
(d'avril à octobre)

À la demande :

Molène évasion

Frédéric Le Bousse

06 71 88 74 21

Au départ de Ouessant,
Le Conquet ou Lanildut

AGENDA

Exposition de photographies

"Vues des îles", du vendredi 7 juillet au dimanche 27 août

Feu d'artifice,

vendredi 14 juillet

Tournois de foot annuel et concert

(Association BKE),
samedi 22 juillet

Concert Modkozmik

Chez Albin, mardi 25 juillet

Concert harpe et chant

Église saint Renan,

vendredi 4 août

Bal Populaire – Théven,
samedi 5 août

Jeux sur le port &
Tournoi de pétanque,
mercredi 9 août

Spectacle de théâtre
d'improvisation à
la salle du Théven,
vendredi 11 août

Fête de la SNSM,
mardi 15 août

Balade avec des
contes pour enfants
autour de l'île,
vendredi 18 août

Marche Trielen Molène,
samedi 2 septembre



L'ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES S'ENGAGE POUR LA PROTECTION DE SAINT-NICOLAS

Connue pour ses plages de cartes postales, Saint-Nicolas, l'une des sept îles de l'archipel des Glénan, attire chaque année des milliers de visiteurs sur ses douze petits hectares. Seule île de l'archipel accessible au grand public, elle est en partie protégée par une réserve naturelle. L'environnement fragile de l'île fait toutefois l'objet de toutes les attentions d'une quinzaine de propriétaires installés ici. Réunie sous le nom de Résidence et Nature aux Glénan, cette association s'engage pour la préservation de Saint-Nicolas.

En 1965, treize maisons sont construites sur l'île de Saint-Nicolas par des plongeurs de Beg Meil, désireux de s'abriter de façon permanente sur ce caillou paradisiaque. Ceux qu'on

surnomme aujourd'hui "les anciens" décident rapidement de fonder une première association de protection. Nous sommes en 1968. À l'époque, on se préoccupe déjà de l'attrait touristique de l'île. En 1970, la préfecture signe une étude alertant sur sa capacité restreinte (1120 personnes par jour). En 1973, une réserve naturelle de 1,53 ha est créée pour protéger le narcisse blanc de Saint-Nicolas, espèce végétale rarissime, aujourd'hui encore présente. Au fil des générations, les treize maisons se transmettent, et aujourd'hui, les descendants des "anciens" protègent encore leur petit lopin de sable. Mais soucieux de conserver la beauté de leur île, ils décident, en 2015, de recréer une association, Résidence Nature Glénan (RNG), pour protéger les intérêts communs de Saint-Nicolas. Vincent Belliard, président de l'association, fait ainsi

entendre la voix de Saint-Nicolas auprès des élus. "La fréquentation nous inquiète. Nous alertons la commune de Fouesnant depuis plusieurs années et nous échangeons avec les acteurs locaux sur le sujet. Le tourisme est une manne financière importante pour la région, mais il faut réguler car la capacité de l'île est largement dépassée en haute saison, avec 12 débarquements de passagers par jour."

96 000 visiteurs en 2022
RNG milite pour une réduction des visiteurs, avec 3 à 4 bateaux par jour maximum en haute saison, et des quotas, comme on en discute actuellement à Bréhat par exemple. L'association place ses espoirs dans un "comité stratégique" créé en 2022, qui rassemble acteurs locaux, élus et Préfecture autour du sujet. "Nous collaborons notamment avec Bretagne Vivante,

une association de protection de la nature et de la biodiversité qui partage notre raisonnement et agit déjà à Saint-Nicolas. Nous espérons que la Préfecture nous enverra un signal fort."

La situation est en effet préoccupante, car, en plus de la fréquentation en hausse, l'érosion et les tempêtes font leur œuvre, réduisant chaque année le cordon dunaire. En 1970, Saint-Nicolas occupait 15 hectares de surface, aujourd'hui, elle est réduite à 12. "En 2022, 96 000 visiteurs ont été décomptés, soit 3 000 à 4 000 personnes quotidiennement en haute saison. Nous essayons de porter une vision à long terme, pour préserver cet environnement exceptionnel. Le comité stratégique nous écoute et nous notons une prise de conscience, mais il faut que la réglementation suive. La vérité, c'est que la situation dégénère depuis un moment et qu'il va falloir faire un grand pas de côté pour l'enrayer."

INFOS PRATIQUES

Mairie de Fouesnant
02 98 51 62 62

Office de tourisme
Fouesnant – Les Glénan
02 98 51 18 88

En saison uniquement

Vedettes de l'Odet
02 98 57 00 58
Au départ de Bénodet et Concarneau (d'avril à septembre)
Au départ de Fouesnant – Beg-Meil, Locudy et La Forêt-Fouesnant – Port-La-Forêt (en juillet/août)

Glénan découverte

06 70 75 89 79
Au départ de Trégunc – Trévignon (en saison)
Les Croisières bleues
06 63 05 83 47
Au départ de Concarneau et Beg-Meil (d'avril à septembre)

Archipel excursions

06 58 13 74 35
Au départ de Penmarc'h (d'avril à septembre)

Pardon des Glénan,
dimanche 10 septembre

AGENDA



PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ SUR LES ÎLOTS SATELLITES D'ARZ

Au début de l'année 2023, les îlots satellites de l'île d'Arz, dans le golfe du Morbihan, ont bénéficié d'une vaste campagne de dératisation. Ce programme, déjà éprouvé sur d'autres îles du Ponant, s'inscrit dans une démarche de préservation de la biodiversité insulaire.

Plus un seul rat sur Ilur, Iluric, Godec et l'île aux Œufs. Les satellites d'Arz sont désormais libérés de l'espèce nuisible, grâce à un programme efficace développé en partenariat avec les scientifiques de l'Inra (Institut national de la recherche agronomique) et de l'Office français de la biodiversité. La méthode consiste à déposer des pièges avec appâts imprégnés de rodenticide tous les 10 à 30 mètres, sur l'ensemble de la

zone traitée. Les boîtes sont ensuite relevées quasiment quotidiennement, pendant près d'un mois. La taille des pièges et les doses de rodenticides sont conçues pour n'attraper que les rats, et éviter les dégâts collatéraux sur d'autres espèces animales. Pour les îlots autour d'Arz, un peu plus de mille pièges ont ainsi été déposés. L'ampleur de la procédure permet d'éradiquer définitivement l'animal, en une seule fois et de façon pérenne. Des

dispositifs anti-réinfestation sont également mis en place sur les secteurs de ces îles où les échouages des laisses de mer sont les plus fréquents.

Une méthode adaptée à la question insulaire

Ce programme de lutte contre les mammifères invasifs est porté par l'Association les îles du Ponant (AIP), et financé par l'Union européenne, la Région Bretagne, les communes concernées et le Conservatoire du littoral pour Ilur. Il s'inscrit dans une démarche de "renforcement de la résilience des écosystèmes des îles bretonnes". L'AIP coordonne les opérations en établissant le cahier des charges et en accompagnant la mise en place, à la demande des communes. Denis Bredin, directeur de

l'AIP, insiste sur l'intérêt environnemental d'une telle démarche : "Les écosystèmes insulaires sont plus simples que sur le continent, et comptent peu ou pas de prédateurs pour les rats. Cela rend la présence du rongeur, importé par l'activité humaine, très nocive pour la biodiversité insulaire. D'une manière générale, les espèces introduites sur les îles posent des problèmes écologiques importants. Par exemple, les lapins de garenne font aussi l'objet de campagnes de régulation sur l'île de Sein, car ils détruisent la flore dunaire et fragilisent les habitats côtiers."

Les îlots satellites d'Arz ne sont pas les premiers à être dératés. Les îles de Molène, d'Hœdic et de Sein ont fait partie des premières expérimentations déjà menées avec l'AIP. Le principe de maillage de pièges a prouvé son efficacité à la suite de l'éradication totale et pérenne des rats sur Molène depuis 2018. Les résultats positifs de ces opérations sont rapides, notamment pour les espèces nicheuses, qui peuvent ainsi à nouveau se reproduire, sans que les rats dévorent leurs œufs. À la suite de l'opération menée sur Hœdic en 2019, on a par exemple constaté l'augmentation de la population de gravelots. Les risques sanitaires pour la population sont également éliminés et c'est ainsi tout l'écosystème insulaire qui bénéficie de cette méthode. Ces opérations d'envergure viennent en remplacement d'actions annuelles de dératisation. Fin 2023, Houat et ses îlots satellites se lanceront également dans la démarche, suivies par Batz et Bréhat.

INFOS PRATIQUES

Mairie
02 97 44 31 14

Office de tourisme
Golfe du Morbihan
Vannes Tourisme
02 97 47 24 34
Point info à l'Hôtel Escale en Arz et au Musée Marins et Capitaines

Toute l'année

Compagnie Bateau Bus du Golfe 02 97 44 44 40
Au départ de Vannes et Séné

En saison

Compagnie du Golfe

02 97 67 66 22
Au départ de Vannes et de Port Naval (d'avril à octobre)

Izenah Croisières

02 97 57 23 24
Au départ de Port Blanc, Larmor Baden (d'avril à septembre)
Au départ d'Arradon (en juillet/août)

Le Passeur des îles

02 97 46 43 85
Au départ de Port Naval, Kernes (d'avril à septembre)

Vedette Angelus

02 97 57 30 29
Au départ de Locmariaquer, Quiberon et Port Naval (d'avril à septembre)

Navix

02 97 46 60 00
Au départ de Vannes, Port Naval, Locmariaquer (d'avril à septembre)

Au départ d'Auray ou Le Bono (selon la marée) et La Trinité-sur-Mer (en juillet/août)

Vedettes du Golfe

02 97 63 15 42
Au départ de Vannes, Port Naval, Locmariaquer (de juin à octobre)

AGENDA

Exposition "Stéphanie QUINOT-LEVET" au musée Marins & Capitaine, du mercredi 14 au dimanche 25 juin

Concert Uilleann pipes et orgue, vendredi 28 juillet

Festival Les Musicales du Golfe (Duo surprise – Olivier et François Robin), dimanche 6 août

Le musée Marins & Capitaines raconte la vie d'une communauté insulaire tournée vers la mer et la navigation, au large et au grand large, dans le calme ou la tempête.

Marché :
Toute l'année : le samedi matin dans le Bourg
En juillet/août : le mardi et le jeudi matin de 9h à 13h à la place de la gréé



À BELLE-ÎLE, LE CINÉMA DEVIENT MUNICIPAL

Mairie de Le Palais



Le Petit Bal Perdu a repris le flambeau du Rex à Belle-Île. Fin 2022, le cinéma de Palais a en effet changé de mains, pour devenir municipal. Un bel engagement politique, qui permet de maintenir ce lieu de culture incontournable sur l'île.

L'ancien propriétaire du Rex, Olivier Depecker, avait annoncé, courant 2022, qu'il souhaitait passer le relais. Et c'est la mairie de Palais qui a répondu présente, en choisissant d'investir dans ce bâtiment et d'y poursuivre son activité. Un acte fort, qui assoit la politique culturelle de la municipalité, et

permet d'employer deux personnes à plein temps dédiées à l'accueil, la projection et la programmation. En février 2023, après que la commune ait investi dans un nouveau projecteur numérique, le cinéma a rouvert sa belle salle, d'une capacité de 234 places. Par la même occasion les élus ont choisi de la rebaptiser "Le Petit Bal Perdu". Aux commandes, la commission des affaires culturelles de la mairie, et notamment les conseillers municipaux délégués Guillaume Chatelain, chargé de la vie associative, du numérique et de la communication, et Francis Villadier, chargé de la culture et du patrimoine ont oeuvré à la rapide mise en route de l'établissement afin de ne pas priver les îliens de leur cinéma. "L'objectif est de porter une politique culturelle globale, explique-t-on du côté de la mairie. Nous voulons préserver et accroître l'offre cinématographique au sein de cet établissement, avec la programmation tant de films commerciaux qu'indépendants. Nous voulons ouvrir plus largement ce lieu à d'autres activités culturelles, poursuivre les actions en direction des scolaires, des jeunes, et proposer des animations pour les aînés. La salle sera également mise à disposition des associations

pour des événements liés à la projection".

Ouverte en 1996, la salle fonctionne depuis près de trente ans et, à l'exception de quelques mois d'écran noir, elle a toujours su attirer les cinéphiles. La nouvelle reprise par la municipalité va permettre de maintenir sur l'île une offre culturelle importante et nécessaire, pour les habitants qui profiteront de projections toute l'année sans avoir à se rendre sur le continent.

Le cinéma, un luxe ?

La reprise du cinéma s'affiche ainsi comme une véritable porte d'accès à la culture sur un territoire isolé. La classification "Art et Essai" et la programmation très variée illustrent également cette volonté d'ouvrir les champs culturels.

De Mario Bros à Chantons sous la pluie, il n'y a finalement qu'un pas.

Mais au fait, pourquoi Le Petit Bal Perdu ? On y verra bien sur une référence à la chanson de Bourvil, mais surtout un clin d'œil au premier usage du bâtiment : la salle de bal qui, de 1890 à 1980, animait avec ferveur la vie belliloise. Quelque 130 ans plus tard, ces augustes murs conservent donc leur vocation : créer du lien social autour de la culture à Belle-Île.

INFOS PRATIQUES

Mairie Le Palais
02 97 31 80 16

Mairie Sauzon
02 97 31 62 79

Mairie Bangor
02 97 31 84 06

Mairie Locmaria
02 97 31 70 92

Office de tourisme de Belle-Île-en-Mer
Ouvert à l'année
02 97 31 81 93

Toute l'année

Compagnie Océane

02 97 31 34 45
Au départ de Quiberon
(En saison vers Sauzon)

En saison :

Navix

02 97 46 60 00
Au départ de Vannes, Port
Navalo et Locmariaquer
(d'avril à septembre)
Au départ de Le Croisic et
de La Turballe (en juillet/août)

Vedettes du Golfe

02 97 44 44 40
Au départ Vannes et de Port
Navalo (d'avril à septembre)

Compagnie du Golfe

02 97 67 10 00
Au départ de Vannes
et Port-Navalo (de juin
à octobre)

Escal'ouest

02 97 65 52 52
Au départ de Lorient et
Port Louis (en juillet/août)
Iliens (transport en
catamaran)
07 67 78 99 88
Au départ de Quiberon
vers Sauzon ou Le Palais
(de mars à octobre)

À la demande :

Atmos'Air Marine

02 97 31 55 55
ou 06 82 29 38 95
Liaison Quiberon, Houat,
Hoedic, Le Croesty...
(d'avril à octobre)

En avion

Brest, Rennes,
Meucon-Vannes
www.finistair.fr

AGENDA



Marché :

Le Palais
D'octobre à mars :
Du mardi au dimanche
de 8h30 à 13h
D'avril à septembre :
Tous les jours
de 8h30 à 13h

Bangor

Toute l'année :
Le dimanche
de 8h30 à 13h

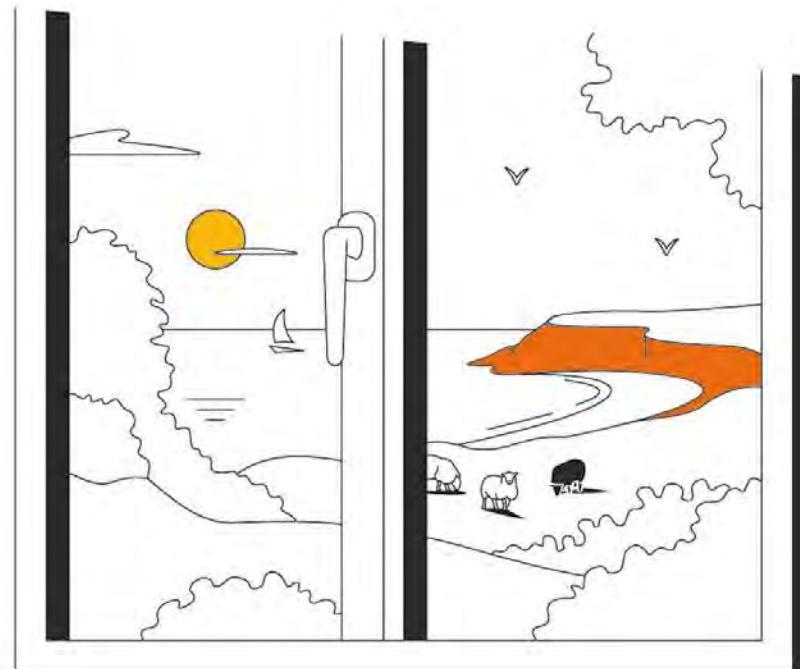
Locmaria

Toute l'année :
Le mercredi de 9h à 13h

Sauzon

De juillet à août :
Le jeudi à partir de 8h30
Du 7 juillet au 25 août :
Le vendredi de 18h à minuit

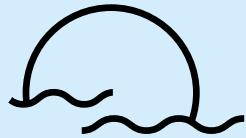
Sur les îles, j'économise l'eau et l'énergie



RETRouvez des idées d'écogestes simples à appliquer pour préserver les îles, en gares maritimes et dans les bateaux



DÉCOUVREZ
LE RÉSEAU
DES ÎLES
DU PONANT :
WWW.ILES-DU-PONANT.COM



Les îles du Ponant

Avec le soutien
financier de

